

Retraites : on peut gagner !

Contrairement aux prévisions optimistes du gouvernement, la situation économique ne s'améliore pas. La politique suivie qui relève notamment de choix fiscaux partisans en aggravent les conséquences sociales ; le chômage augmente, les conditions d'emploi se dégradent, les services publics sont affaiblis. Et le gouvernement en rajoute en taillant dans les budgets utiles au développement économique, à l'emploi et à la formation professionnelle. Pourtant la suppression des exonérations concernant les heures supplémentaires ainsi que des « charges » patronales, dont l'efficacité est loin d'être avérée, apporteraient des ressources financières qui permettraient la mise en place d'une politique de plein emploi et de justice sociale et fiscale.

Depuis plusieurs mois les salariés du public et du privé, les demandeurs d'emplois, les jeunes et les retraités se sont mobilisés de plus en plus massivement sur les retraites, notamment le 24 juin. Ils ont réaffirmé leur opposition au projet de réforme injuste et inacceptable du gouvernement. Cette réforme n'apporterait, par ailleurs, aucune réponse sur la reconnaissance de la pénibilité. Elle aggraverait les inégalités entre les hommes et les femmes. Ce projet de réforme, un des plus dur d'Europe, arrive dans un contexte économique dégradé.

Le 13 juillet, jour du Conseil des ministres, des initiatives intersyndicales ont interpellé le gouvernement et ses représentants, aux niveaux national et local. Les délégations CGT ont remis plus de 553 000 cartes pétitions dans les préfectures. Durant toute la période estivale les militants de la CGT vont aller à la rencontre des salariés pour informer, débattre et organiser la mobilisation pour la rentrée. C'est la mobilisation la plus large des salariés, dès le 7 septembre prochain, qui permettra d'imposer d'autres choix à ce gouvernement.

**Branche Poste****Centre financier de Marseille**

La sélection des responsables de service dans le cadre du Projet Service Clientèles, s'est effectuée dans une certaine opacité, provoquant injustice et iniquité. Les entretiens ont eu lieu en tête à tête avec un ingénieur RH. La décision appartenait aux décideurs, la Directrice Clientèle et son adjointe. Certains cadres précédemment responsables de service n'ont pas été reconduits, sans explications. Curieuse façon de procéder à des recrutements sans rencontrer les candidats. Quel rôle ont joué ces ingénieurs RH : faire valoir ou alibi ?

A l'initiative de l'UFC-CGT FAPT les organisations syndicales ont alerté la Direction des Opérations de LBP par une lettre signée par la moitié des cadres du centre, opposés à de telles pratiques utilisées exclusivement au CF de Marseille, pratiques qui ignorent l'expérience et les compétences développées. Une audience a été demandée au Directeur du Centre. A suivre...

Augmentation du prix du timbre : vache à lait de la finance

Cinquième augmentation depuis la loi de déréglementation postale de 2005, date à laquelle l'Etat s'est dédouané de fixer les tarifs postaux, c'est une envolée de 3,57% et depuis 2005, de 9,43%. Les entreprises et grands émetteurs sont épargnés ou favorisés : + 0,6%.

Rappelons-nous France Telecom et d'EDF GDF, qui sitôt privatisés, ont connu un traitement différencié de la clientèle. La péréquation tarifaire, base du service public, est touchée.

Ce sont d'autres choix dont La Poste et La population ont besoin. La CGT revendique une appropriation publique des activités postales et demande un bilan contradictoire de la politique de déréglementation des entreprises de service public.

Branche Télécoms**Centres d'appels, halte au dumping**

Les délocalisations sont l'un des avatars du dumping social organisé mondialement par les grands groupes internationaux.

Au-delà du fait qu'elles impliquent le développement du chômage dans les entreprises délocalisées, elles ne servent pas l'emploi durable dans les pays accueillants puisqu'elles ne permettent pas l'accès aux nouvelles technologies, à la formation, aux investissements ni à la recherche.

Mais ici ou ailleurs, les délocalisations permettent au patronat le chantage à l'emploi.

Les « solutions » prônées par le gouvernement sont encore au détriment des peuples et des consommateurs.

La vraie solution serait de lutter contre le dumping social en élevant les droits et garanties des salariés et en contrôlant les subventions qui coûtent cher à la collectivité.

La rupture nécessaire !

Il ne faudrait pas que France Télécom se contente de « changer dans la continuité ». Ce ne sont pas de petits ajustements dans le mode managérial qui suffiront à stopper durablement le malaise ressenti par les salariés, ni à ré-humaniser l'entreprise.

Il faut des emplois stables, qualifiés, bien rémunérés, il faut un vrai travail de fond pour améliorer les conditions de travail, il faut un véritable projet industriel.

Bref, il faut un vrai service public de télécommunications qui réponde aux besoins des citoyens de ce pays et aux salariés et non pas aux desiderata des acteurs du CAC 40.

C'est possible, il ne faudrait dans un premier temps, que 3 milliards d'euros, ceux-ci existent, mais sont distribués aux actionnaires et aux banques « vampires » de l'économie réelle.

Échos

Ça lui prend le foie

Sans suspense L. Parisot a été reconduite à la tête du Medef, pour « *porter haut la voix des entreprises de France* ». Brocardant les trente-cinq heures, défendant « *l'indispensable réforme des retraites* », soutenant la « *nécessaire réduction des dépenses publiques* » et appelant à toujours moins de charges et de contraintes sur les entreprises, elle a érigé en modèle les « *toutes petites entreprises* ». « *Nous avons prouvé que nous pouvions en découdre s'il le fallait* ». Un discours de combat presque vindicatif qui n'est pas déconnecté de l'actualité sociale et revendicative puisque, pour la première fois depuis belle lurette, toutes les organisations syndicales du pays, sauf la CGC, ont appelé à une nouvelle journée de grèves et de manifestations le 7 septembre.

Retraites

Parents de 3 enfants : un sursis de 6 mois !

Avant même le vote de la loi portant réforme des retraites, le gouvernement Fillon voulait supprimer immédiatement le droit au départ anticipé pour les fonctionnaires parents d'au moins 3 enfants et ayant plus de 15 ans d'activité.

Cette remise en cause touchait essentiellement les mères de famille. Devant le tollé général suscité, les ministres E. WOERTH et G. TRON font marche arrière.

Ils repoussent la date de la mesure du 13 juillet 2010 au **31 décembre 2010**. Avant cette date les partants bénéficieront des anciennes règles de calcul pour un départ au **plus tard au 1er juillet 2011**. C'est un premier recul du gouvernement.

La lutte doit continuer pour que ce droit soit maintenu.

Seniors : pour un emploi... un vrai !

Selon des données 2009 du ministère de l'Emploi, moins de deux seniors sur dix (18%) sont encore sur le marché du travail à l'âge de 62 ans. Il s'agit souvent de travailleurs indépendants ou de cadres.

L'activité des seniors décroît rapidement après 54 ans, note l'étude. « *A 59 ans, plus d'un senior sur deux s'est retiré du marché du travail, alors qu'ils n'ont pour la plupart pas encore atteint l'âge légal de départ à la retraite. A 60 ans, ils ne sont plus que trois sur dix à être actifs, puis moins de deux sur dix à 62 ans* », précise la Dares.

Alors que ce contexte perdure, le projet de réforme des retraites programme l'allongement de la durée d'activité.

Pour la CGT il s'agit, au contraire, de garantir un emploi de qualité correspondant à la qualification détenue et de garantir le droit à la retraite à 60 ans à taux plein.

International

2è Congrès de la CSI

Le 25 juin, Sharan Burrow (Présidente de l'Australian Council of Trade Unions) a été élue secrétaire générale de la Confédération Syndicale Internationale, plus grande organisation syndicale internationale. « *La CSI a encore de nombreux défis à relever qui découlent de la crise financière mondiale* » a-t-elle déclaré. « *Même si dans certains pays, comme le Brésil, l'Argentine, la Chine et l'Australie, la reprise du marché de l'emploi a été exceptionnelle, elle n'est pas universelle.*

Les taux de chômage et de sous-emploi ont continué de croître dans le monde en 2009 et pendant le premier semestre de cette année ». Elle devient la première femme à diriger la CSI. « *C'est un moment de grande fierté pour moi* » a-t-elle déclaré « *et j'espère que ce le sera également pour toutes les femmes du monde* ».

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr/Cadres

Échos

Forum social européen : crise et droits des travailleurs en Europe

Au cours de ce récent forum, la Confédération Européenne des Syndicats a tenu une conférence où elle a réaffirmé la nécessité de défendre la qualité de l'emploi, de lutter contre le travail informel et de respecter les droits syndicaux et fondamentaux.

Le secrétaire adjoint de la CES a déclaré : « *Il est inacceptable de faire payer la crise aux travailleurs, et de leur demander de davantage se serrer la ceinture en infligeant des mesures d'austérité qui risquent de nous mener droit vers la récession.*

La priorité doit être concentrée sur l'emploi et la croissance et non pas sur la rigueur budgétaire ».

Ce sera le message de la journée d'action européenne du 29 septembre !

Emploi

Ré humaniser France Télécom ?

A la suite d'une expérimentation menée, sur l'Ile de France, fin 2009, sur la base d'une trentaine d'entretiens de cadres F et G, pour la plupart n'ayant jamais fait appel à un espace développement et issus de diverses entités, la RH d'OPF a décidé de créer un pôle « *Personal Development* ».

Ce pôle sera présent sur 2 sites en Ile de France et sera animé et porté en régions par les directeurs d'Orange Avenir.

Ce lieu, « *VIP* » selon la direction, répondrait à 3 besoins, développement personnel, développement collectif et travailler à son projet professionnel.

A l'heure où s'ouvrent les négociations GPEC, La CGT s'interroge sur cette « *création* » qui n'a fait l'objet d'aucune réunion ou négociation. « *Personal Development* » version cachée du « *time to move* » pour les cadres F et G ?

Le chômage plombe le financement des retraites

Les chiffres du chômage montrent que nous ne sommes pas sortis de la crise. En un an, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé de 9,2%. alors que 22,5% des demandeurs sont sortis des listes pour radiations administratives ou cessations d'inscription, sans oublier les 12% de sorties pour contrats aidés.

Les jeunes et les seniors sont particulièrement touchés par cette situation et la réforme des retraites prévue ne va pas améliorer les choses : l'allongement de la durée du travail se traduira mécaniquement par une baisse du niveau de pension des seniors et par un manque à gagner d'un million d'emplois pour les jeunes.

Or un million d'emplois, c'est 5 milliards de cotisations dans les caisses de retraite.

Égalité

Lobbying patronal entendu !

Le projet de loi sur le dialogue social dans les très petites entreprises a été amputé de l'article 6 qui instituait un droit de représentation syndicale pour les salariés.

Le texte consacre donc la non mise en place de toute forme de représentation collective des salariés des TPE, fut-elle facultative et soumise à un accord collectif avec le patronat.

Le Medef et la CGPME qui ont mené un lobbying d'enfer contre la présence de syndicats dans les TPE peuvent sabler le champagne.

Rappelons que 80% des contentieux prud'homaux concernent les TPE.

Au-delà de la mise en œuvre de la loi du 20 août 2008 sur la représentativité, c'est une insulte à l'égard de l'ensemble du syndicalisme et un mépris vis-à-vis des salariés des TPE.